

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le dix février à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

Présents : Madame Florence ANDRE, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Roger SIRI, René GALLIANO, Nicolas GALLIANO et Robert VERAND.

Absent excusé :

Procuration :

Convocation en date du 26/01/2024

Nombre de membres en exercice : 6

Présents : 6

OBJET : TRAVAUX VOIRIE CHEMINS DES LIESSES ET DES PATINS – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT AU TITRE DU FODAC 2024

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de faire la réfection du chemin des Liesses et d'une partie abîmée de la voirie du hameau des Patins.

Monsieur le maire présente deux devis proposés par l'entreprise BATRAMA pour ces travaux.

Notre commune peut prétendre à 70% de subvention au titre du FODAC.

Monsieur le Maire propose de valider les travaux de réfection partielle du chemin des Liesses et des travaux sur la rue des Patins, et de solliciter une subvention auprès du Département.

Monsieur le Maire invite les conseillers à délibérer sur ce dossier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve le projet de travaux de réfection partielle du chemin des Liesses et des travaux sur la rue des Patins pour un montant total de 8 025.75 € HT ;**
- **Sollicite l'aide financière maximale du Département au titre du FODAC ;**
- **Approuve le plan de financement ci-après :**

*Département FODAC :	5 618.03 € soit 70 %
*Commune :	2 407.72 € soit 30 %
Total :	8 025.75 € HT
- **S'engage à financer la part communale de l'opération.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL le 16 février 2024.

Le Maire,

Jean-Philippe MARTINOD

